

## La représentation du concept : application aux normes comptables internationales

Dossier Normes



**Emmanuel Laffort**

Docteur en sciences de gestion  
Chercheur associé au Centre de Recherche  
et d'Études en Gestion  
Université de Pau et des Pays de l'Adour  
emmanuel.laffort@univ-pau.fr

*Pour Gilles Deleuze et Felix Guattari, le concept a un sens très précis réservé à la philosophie : il contribue à penser un plan d'immanence. En dehors de la philosophie, le concept sert à construire un plan de référence donnant sens aux choses. À partir de ces acceptions, nous investiguons ce que pourrait contenir un cadre conceptuel technique - un plan de référence - et nous questionnons le caractère conceptuel du cadre comptable international - le « Conceptual Framework ». En discussion, la sociologie systémique de Niklas Luhmann est convoquée pour penser un plan de référence comptable international.*

**Mots clés :** Deleuze, Luhmann, Cadre conceptuel, Contrat social

*For Gilles Deleuze and Felix Guattari, concept bears a very peculiar sense, exclusively philosophical, at the heart of the immanence plan. Outside philosophy, concepts help building the reference plan, giving birth to meaning. From these notions, we wonder what could be a technical conceptual framework - a reference plan - and what makes such a framework a conceptual one. Finally, we draw from Niklas Luhmann's sociology to think an international accounting reference plan.*

**Keywords :** Deleuze, Luhmann, Conceptual framework, Social contract

### I - Introduction

« Les concepts nous conduisent à faire des recherches. Ils sont l'expression de notre intérêt et le dirigeant ». Ce que disait Wittgenstein (cité par Dumez, 2011) s'applique particulièrement à cette recherche puisque, plus qu'au concept, nous nous intéressons à la représentation du concept.

*Concept* : Ce mot sonne comme un avertissement : « attention, sens indéterminé ». Lorsque le lecteur rencontre ce mot, il lui donne une signification qui se situe sur un fort gradient<sup>1</sup> de sens,

<sup>1</sup> Ainsi défini par le *Trésor de la langue française* (<http://atilf.atilf.fr>) : « Taux de variation d'une propriété par unité de temps, de longueur ou de toute autre nature, d'après une échelle donnée. »